

Micropaléontologie du Viséen des environs de la Dendre,

par R. CONIL.

La répartition des foraminifères dans le Viséen des environs de la Dendre appelle quelques commentaires. Le tableau ci-joint montre les principales espèces classées suivant leur ordre d'apparition, tel qu'il est actuellement connu dans cette partie du pays. Il a pour principal intérêt d'illustrer l'installation progressive d'une population de microorganismes en un endroit où elle faisait entièrement défaut, tout en constituant une sorte d'échelle de valeur locale.

Durant le Tournaisien, les foraminifères sont restés essentiellement cantonnés dans le bassin de Dinant et les environs du massif de Herve. Disparus complètement au *Tn2c*, ils ne recolonisent le bassin que très progressivement en commençant par les régions waulsortiennes et subiront une évolution quasi continue jusqu'au palier du *V3b α* [1, 5]. Dès la base du Viséen inférieur, les foraminifères gagnent progressivement tout le bassin de Dinant, certaines régions du bassin de Namur et prolifèrent avec un certain retard par rapport à la macrofaune dans les régions plus éloignées, telles celle de la Dendre. La vallée de l'Orneau, dont le *V1* fournit une association intermédiaire, jalonne fort bien cette lente migration des faciès à foraminifères vers l'Ouest.

Cette réinstallation progressive des foraminifères, après le *Tn2c*, débute presque toujours par les mêmes éléments, aussi bien dans le *Tn3* du bassin de Dinant que dans le *V1* de la région de la Dendre : *Archaeosphaera*, *Eotuberitina*, *Earlandia*, *Plectogyra*. Il est dès lors impossible de rechercher ici la base du Viséen à l'aide des critères utilisés dans le bassin de Dinant. Le contrôle établi sur les affleurements à l'aide des brachiopodes permet cependant d'affirmer que leur première apparition se situe nettement dans le Viséen inférieur.

Les limites *V1a-V1b* et *V1b-V2a* sont purement lithologiques et n'ont qu'une valeur locale. Aucun critère paléontologique suffisant n'ayant pu être établi jusqu'ici, il a paru préférable de s'en tenir à la nomenclature régionale admise en 1958 (CONIL).

Le forage 29 a traversé des passées plus ou moins riches,

comparables aux couches de Lens, avec quelques organismes indiquant un âge nettement Viséen en Belgique :

Pachysphaera dervillei C. et L.,
Glomospirella sp.,
Plectogyra inflata (LIP.) var. *analoga* MAL.

Ce n'est qu'au forage 30 que nous rencontrons des roches comparables à celles du bassin de Dinant par leur richesse en algues et en foraminifères. Cette abondance persiste jusque vers la base du V3 (carrière Barbieux, n° 58, de P. OVERLAU). L'apparition de *Koninckopora inflata* et d'*Eostaffella* permet de rapprocher ces roches de celles qui étaient visibles récemment encore au four à chaux de Jurbise (n° 129 de R. CONIL, 1958).

Comme on le voit, l'apparition de divers genres et espèces connus dès le V1 du bassin de Dinant est nettement différée [1, 2, 3]. Les raisons en ressortent clairement à l'examen du tableau où l'on voit les associations débiter par les premiers éléments de colonisation, au lieu de succéder à une faune tournaïsiennne à *Plectogyra*, *Tetrataxidae* et *Spiroplectamina*.

Si les associations de foraminifères et d'algues permettent de reconnaître sans trop de difficultés une partie du V2a, il ressort cependant qu'elles ont subi l'influence des divers milieux qui se sont succédé lors de cette extraordinaire subsidence durant le V1-V2a. Ce n'est que durant le V2b (calcaire de Blaton), dont les rythmes sédimentaires ont un caractère parfaitement comparable à ceux décrits plus à l'Est par P. MICHOT et J. GERARDS (1963), que les associations de foraminifères et d'algues atteignent l'uniformité à l'échelle du bassin [5].

Il faut noter qu'en raison de la lente migration des foraminifères vers l'Ouest, les premiers stades de l'apparition des *Archaediscidae* sont déjà dépassés lorsque la famille fait son apparition à cet endroit [4, p. 262]. Elle y est représentée, lors de son installation franche dans le calcaire de Blaton, par des associations typiques du V2b :

Arch. karreri BRADY var.,
Arch. krestovnikovi var. *krestovnikovi* RAUS.-ČERN.,
Arch. krestovnikovi RAUS.-ČERN. var. *piesis* C. et L.,
Arch. koktjubensis RAUSER-ČERN.,
Arch. convexus GROZD. et LEBED. var. *declinata* C. et L.,
Arch. convexus var. *convexa* GROZD. et LEBED.

BIBLIOGRAPHIE.

1. CONIL, R. et LYS, M., 1964, Matériaux pour l'étude micropaléontologique du Dinantien de la Belgique et de la France (Avesnois). (*Mém. Inst. géol. Univ. de Louvain*, t. XXIII.)
2. — 1965, Précisions complémentaires sur la Micropaléontologie du Dinantien. (*Ann. Soc. géol. de Belgique*, t. 88, pp. B. 23-44.)
3. CONIL, R. et DUPONT, H., 1965, Remarque sur l'extension verticale des faciès waulsortiens. (*Ibid.*, t. 88, pp. 45-59.)
4. OVEBLAU, P., 1963, Particularités sédimentaires du Calcaire de Basècles. (*Bull. Soc. belge de Géol.*, t. LXXII, pp. 261-271.)
5. CONIL, R. et PIRLET, H., 1963, Sur quelques Foraminifères caractéristiques du Viséen supérieur de la Belgique (Bassins de Namur et de Dinant). (*Ibid.*, t. LXXII, pp. 183-204.)

PLANCHE

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Les déterminations ont été réalisées sur cuttings, sauf à certaines profondeurs du puits 30, indiquées en chiffres gras.

Les données micropaléontologiques de la région de Blaton-Basècles, à l'extrême-droite du tableau, sont empruntées à P. OVERLAU.

Répartition stratigraphique en Belgique de certaines espèces :

<i>(Tn) V</i>	X
<i>V1a-V2a</i>	△
<i>V</i>	V
<i>V2-V3</i>	■
<i>V2b</i>	○
<i>(V1) V2b-V3</i>	●
<i>(V1-V2a) V2b-V3</i>	□
<i>(V2a) V2b-V3</i>	▲
